

Monsieur Antonio Guterres,
Secrétaire général des Nations Unies
405 East 42nd Street,
New York, NY, 10017, USA

"Et les juges pour prouver qu'il n'y a pas d'indignité à leur justice, tranchent le cou de leur victime."

Ahmed Shamlou, le grand poète de la liberté

Nous, les signataires de cette lettre, attirons l'attention de ces autorités de haut rang sur des nouvelles abominables et terrifiantes de notre pays ensanglanté et enflammé d'Iran, où le soulèvement fondateur "Femmes, Vie, Liberté" fait date et dont l'ampleur a été mis en lumière à travers le monde :

1. L'exécution horrible, hâtive et extrajudiciaire d'un manifestant iranien de 23 ans, Mohsen Shekari, qui s'apparente davantage à des "tribunaux de campagne et de guerre", a plongé notre nation et notre peuple dans la terreur, la sidération et une profonde tristesse. Ce jeune homme courageux était descendu dans la rue pour affirmer son droit à la liberté. Il avait participé aux manifestations de Téhéran, et sous réserve de la véracité des déclarations du gouvernement, aurait fait usage d'arme blanche dans le cadre de son droit à la légitime défense conformément à la loi. Devant un tribunal illégal révolutionnaire, sans la présence d'un avocat choisi et la possibilité de se défendre et en violation ouverte des lois de la République islamique, y compris de la constitution, de la loi des principes islamiques, du code de procédure pénale et des pactes internationaux auxquels l'Iran a adhéré, il a été condamné précipitamment.
2. Nous, les signataires de cette lettre, qui sommes fondamentalement opposés aux châtiments "inhumains et contre l'humanité", condamnons fermement ce crime. Alors que les tribunaux de la révolution islamique dans tout l'Iran et en particulier à Téhéran ont prononcé des condamnations à mort de plusieurs manifestants dont le seul crime était de participer aux manifestations pacifiques du mouvement « Femme, Vie, Liberté », afin d'empêcher définitivement l'application de ces condamnations illégales et contre l'humanité, qui en cas d'exécution endeuilleront de nombreuses familles, nous implorons votre autorité, qui repose sur la position la plus élevée de cette organisation reconnue et fière de ses antécédents en matière de droits de l'homme, de demander, sur la base des textes juridiques et grâce à l'appui de la communauté internationale et des consciences éveillées partout dans le monde, explicitement et rapidement au Gouvernement de la République islamique, d'arrêter les peines prononcées, et suite à la condamnation de la République islamique pour violations des droits de l'homme, de demander à ce Gouvernement de mettre fin aux procès illégaux des manifestants, y compris des enfants et de se conformer à l'avenir aux lois nationales et aux normes et pactes internationaux et de permettre la présence d'avocats indépendants de la défense.
3. Dans toutes les villes d'Iran, les procès des manifestants se déroulent sous la direction des autorités de sécurité et de renseignement et dans les branches spéciales où les juges sont chargés de mener à bien le procès en flagrante violation de la loi et des normes humaines, et malheureusement contre le "serment du jugement", ils rendent des décisions choquantes, horribles et illégales.

Depuis la rédaction de cette lettre, nous déplorons l'exécution de Majid-Reza Rahnava, 23 ans pendu en public ce lundi 12 décembre, après avoir été condamné à mort pour avoir tué deux membres des forces de sécurité iraniennes lors des manifestations du 17 novembre à Machhad. Nous sommes convaincus que seule la réponse rapide de votre Excellence et la pression de l'opinion publique mondiale, des Gouvernements démocratiques et épris de liberté et des personnalités influentes et humanistes peut arrêter la machine d'exécution et de répression de la République islamique d'Iran.

Nireh Ansari, Noushin Ahmadi Khorasani, Hossein Ahmadi Niaz, Mohammad Olyaei Fard, Mahmoud Amiri Moghadam, Afsaneh Borzoui, Mahnaz Parakand, Nireh Tohidi, Fariba Tavakoli, Farkhunde Jabarzadegan, Mehdi Jalali, Ramezan Haji Mashhadi, Yalda Haddadi, Moin Khazaili, Julie Couturier, Vincent Nioré, Hirbod Dehghani Azar, Saeed Dehghan, Hossein Raisi, Farzaneh Zillabi, Mohammad Seifzadeh, Iman Soleimani, Amir Soltani, Nasrin Sotoudeh, Masoud Shamsnejad, Golnaz Shahmirzadi, Mansoureh Shojai, Nima Saffar, Mani Saffar, Shirin Ebadi, Mohsen Emadi, Kazem Alamdari, Ramzan Ali Pour, Parasto Foroohar, Malak Farahat, Mahin Farahat, Mehrangiz Kar, Kazem Kordavani, Mahin Lotfian, Shirin Maleki, Ammar Maleki, Mohammad Moghimi, Azar Naïmian, Mahtab Nasirpour, Marzieh Nik Ara, Elham Yousefian, Mohammad Yaghoubi.

Toutes les signatures sont alphabétiques depuis le début.